

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 2 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 juin 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BUSSIRON.

Objet : Désignation des représentants de la Commune au Conseil d'Administration de l'Association d'Aide aux Personnes Agées de Bidache

Le Maire expose à l'assemblée que les statuts de l'Association d'Aide aux Personnes Agées de la résidence autonomie (foyer logement) Vincent Pochelu de Bidache, prévoient que chaque commune de l'ancienne division administrative du canton de Bidache, est représentée au Conseil d'Administration par un membre titulaire et un suppléant.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires,

Le Conseil Municipal,

DESIGNE Monsieur Jean Yves BUSSIRON, délégué titulaire et Madame Delphine LESCOSTEREYRES, déléguée suppléante pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'Association d'Aide aux Personnes Agées de la résidence autonomie Vincent Pochelu de Bidache.

Fait et délibéré à GUICHE, le 2 juillet 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON